

M et Mme MONIN Frédéric et Isabelle

38140 BEUCROISSANT

Le 26 mars 2023

### **Observations au dossier de modification n°6 du PLU de VOIRON**

Madame, Monsieur,

Nous avons pris connaissance récemment du projet de création d'un parking silo à l'arrière du Grand-Angle, dont le but est principalement de compenser les 250 places de parking de surface qui seront supprimées dans le cadre de la requalification du mail que vous souhaitez « verdier ». Nous ne sommes pas opposés à la construction d'un nouveau parking, mais le projet, tel qu'il est présenté nous inquiète et nous questionne.

Nous avons acheté un appartement au 2ème étage de la nouvelle résidence Les Terrasses du Parc rue Pierre BAZIN, côté Grand-Angle, qui sera livré en juillet 2023. On nous a vendu un quartier calme, un appartement ensoleillé avec une vue dégagée sur les montagnes, proche du centre-ville avec toutes les commodités, ce qui a été déterminant pour notre achat.

L'emprise de ce nouveau parking, sa hauteur et son aspect nous paraissent démesurés, néfastes à la qualité de vie dans ce quartier, et préjudiciables quant à la valeur de notre bien.

La hauteur va considérablement impacter l'ensoleillement de notre bâtiment, la luminosité et la vue. La capacité de stationnement importante va créer des nuisances liées à l'augmentation significative du trafic, du bruit, de la pollution, de l'éclairage 24h/24h.

Au regard de ces éléments, nous souhaiterions :

- une réduction de la capacité de ce parking silo, ce qui permettrait de réduire sa hauteur : cela serait cohérent avec l'AOP « Paysage et Nature » visant à « Minimiser l'impact visuel des accès et des stationnements » et à « Agir sur la qualité de l'air »
- qu'il soit fermé et végétalisé, ce qui réduirait les nuisances sonores et lumineuses, et atténuerait l'effet « bétonné » : en lien avec la même OAP visant à « intégrer les stationnements et les accès dans une trame végétale »
- que les 250 places supprimées sur le mail qu'il faut recréer, soient réparties sur les 3 parkings silo que vous projetez de construire (Grand-angle, ZAC Divercité, gare SNCF) et pas seulement sur le parking Grand-Angle
- comprendre le coût de cet ouvrage qui nous semble extrêmement élevé : 21500€ TTC hors photovoltaïque par place de stationnement créée. Cela représente plus du double du prix que nous avons payé la place de stationnement en sous-sol dans notre future résidence.

En conclusion, nous espérons que vous serez sensibles à nos arguments, car nous ne souhaitons pas que notre futur quartier soit sacrifié au profit de l'axe Mairie-Mail, repoussant le problème du stationnement juste un peu plus loin. Nous souhaitons que notre futur quartier reste un endroit agréable, où il fait bon vivre.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à notre demande.

Cordialement,

Isabelle et Frédéric MONIN